

/-K.C.-/

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

de la mer
Kibungu, le 19 mars 1959.-

OBJET:

Travail routier B.O.



N° 1242 /T.P.1/02/D.d.C.

A Monsieur l'Agent Territorial
J. DE CRAEMER à RWAMAGANA.

Monsieur l'Agent Territorial,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que plusieurs indigènes du sous-chef Sebusandi se sont présentés à mon bureau réclamant un salaire pour des travaux d'extraction de gravier (travaux B.O.) qu'ils auraient effectués, en équipe de 12 à 16 travailleurs, à Nyamirama pendant les mois d'octobre (avec la benne CAC) et de novembre (avec la benne Bellard)

Veillez vérifier sur place ce qu'il en est et m'envoyer éventuellement la liste de paye.

S'il est nécessaire de vérifier les anciennes listes de paye déjà payées par le Comptable, il y a lieu de m'envoyer le capita-cantonnier Semihari.-

L'Administrateur de Territoire,
J. PETIT.-